



## **Comité Régional « NORMANDIE BALL-TRAP »**

### **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Janvier 2024.**

Le Comité Régional Normandie Ball-Trap s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 20 Janvier 2024 sur convocation de son Président, au Stand de l'E.S.Falaise, à La Hoguette (14).

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 10 h 20.

Dominique LEMONNIER souhaite la bienvenue à tous. Présente comme il est de coutume les Vœux pour cette Nouvelle Année, qu'elle apporte à chacun tout ce qu'il peut désirer pour lui et pour les siens ainsi qu'une bonne année sportive.

Une minute de silence est observée pour nos amis disparus en 2023. Gilles ANDRE, Julien LEVESQUE, Patrick OUVRARD (E.S.Falaise). Christian GOY (I.C. Pétroles). René LEFEBVRE (Le Plateau).

Sont présents ou représentés: Tirs et Loisirs, BTC Patrinotes, B.T.Caen-Suisse-Normande, BT Orbec, E.S. Falaisienne, ASPTT Évreux, BTC du Plateau, BT. Andrésien, US Rugles, AS Breteuil, ASBT Pirou, BTC du Marais, A.S.T.A.C, BTC Carentanais, BT Argentan, BTC Alençon, CE Total Normandie Sport, C.T. La Cavée Mallet, BTC Jumiégeois, Inter-club des Pétroles, BTC Rouen.

Excusés : BTC Conches, CT Rouennais, CO Renault Sandouville, AS Flexi France.

Absents: Les Soucoupes Volantes, ASBT St Paterne, TA Pigeons de la Risle, AC Renault Cléon.

**Le nombre de voix représentées est de 73 sur 91, le quorum étant atteint, l'assemblée peut raisonnablement statuer.**

Je vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale 2024. Vous êtes encore cette année, nombreux à vous être déplacé pour cet événement majeur de la vie associative.

Je remercie une nouvelle fois, les Clubs où je me suis rendu lors de la Saison 2023 pour les différents Championnats de Ligue pour l'Accueil qu'ils m'ont réservé. Je fais généralement mon possible pour être présent lors des compétitions. Il y a toujours un membre du Comité directeur pour me représenter et m'excuser en cas d'absence. Sachant que c'est un plaisir toujours renouvelé d'être en contact avec les tireurs, cela permet d'apporter des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser et dans le cas contraire d'essayer de faire remonter les informations pour obtenir des réponses. Mais aussi pour écouter vos suggestions qui sont toujours aussi insuffisantes à mon goût.

Notre Ami Eric Tirelle ne s'estimant pas suffisamment disponible pour accomplir la lourde tâche de Référent Régional Formation, a décidé de laisser la place. C'est Quentin Guérin qui va assurer la succession avec l'aide d'Eric durant la saison 2024. Il lui reste à trouver un peu de temps pour suivre la formation Ad 'hoc. Bienvenu Quentin dans le Comité Directeur du Comité Régional.

### **Rapport Moral.**

La Ligue comptait en 2023: 29 Clubs cotisant comme en 2022. Le nombre de Licenciés est en hausse pour 2023. Il passe de 2031 en 2022 à 2110 en 2023, soit une hausse de 79 licences soit 3.7%.

Les Championnats de Ligue, ainsi que les différents Trophées se sont bien déroulés. Tous les stands qui se sont vu accorder l'organisation de ces compétitions ont fait le nécessaire pour leur bon déroulement. La participation a été un peu en baisse pour la F.U, le Parcours et le Compak Sporting. Seule la D.T.L a vu une augmentation. Le Compak Sporting a été organisé sur une seule journée, vu la baisse de participation. Ceci est prévu (voir § plus bas). Le Challenge Decaens a quand à lui été annulé. Il n'y avait que neuf inscrits, quelques jours avant la fin des inscriptions. En étant très optimistes, il y aurait pu y avoir une vingtaine de participants, donc pas de quoi organiser une vraie compétition. N'en déplaise à certains empêcheurs de tourner en rond, vous savez, les Yaka-Faut qu'on !!

Le Président signale que **l'Assemblée Générale de la FFBT aura lieu le 2 Mars prochain**, il engage vivement chaque représentant de club à y participer. Dans le cas contraire, pensez à faire parvenir vos pouvoirs soit à votre Président de Comité Départemental, soit à un représentant de votre département, en vous assurant de sa présence effective à cette réunion, ceci afin d'atteindre le quorum, de pouvoir délibérer en A.G. Il serait souhaitable que chaque département ait au moins un représentant, en possession des pouvoirs des clubs, ceci étant un minimum !!

Désormais, aucun document n'est distribué. Vous avez reçu par internet les différents documents, charge à vous de les imprimer pour les avoir en disponibilité.

La liste des licenciés de votre club est à consulter directement sur WebLice.

Quand à :

- La liste des correspondants des clubs!

-La liste des adresses Email des correspondants de Clubs.

Si il y a des erreurs concernant votre club, merci de les faire remonter pour correction et mise à jour.

### **Rapport Sportif**

Ensuite, Dominique LEMONNIER reprend la parole pour la lecture du Palmarès 2023, que chaque tireur peut consulter près de son club. Une Mention toute particulière aux performances réalisées par nos tireurs qui ont représenté la Normandie au niveau international, lors de leur participation aux Équipes de France des différentes disciplines, mais aussi des participations individuelles, puisque nous avons eu en 2023 des Compétitions Internationales en France.

#### **Remboursement des engagements aux Championnats de France :**

Il est rappelé que les engagements des championnats de France sont remboursés aux clubs, jusqu'à la cinquième place en série et en catégories (décision AG 2018,) à charge aux clubs de les faire suivre aux tireurs. Précision supplémentaire, ce remboursement n'a pas lieu pour les Championnats Internationaux. Pour les Dames, Juniors et Cadets leur engagement est remboursé, à partir du moment où il y a participation effective. Pour 2023, ce poste représente la somme de 4163€.

### **Rapport Financier**

Dominique LEMONNIER donne alors la parole au Trésorier Dominique GROGNET pour la lecture du Compte d'exploitation qui fait ressortir un déficit de 443,55 € pour 2023 qui est dû à une prise en charge de plusieurs cotisations afin de ne pas augmenter les tarifs des compétitions.

Quitus est demandé par le Président, il est donné à l'unanimité. Et le trésorier est applaudi par l'assemblée pour l'ensemble de son travail COLOSSAL.

Présentation du bilan prévisionnel 2024, qui est adopté à l'unanimité.

#### **LICENCES 2024**

Nouveauté 2024, la Dématérialisation de la licence. Après quelques bugs de départ qui étaient prévisibles, tout semble se mettre en place. Pour beaucoup d'entre vous, vous vous êtes déjà confronté à ce procédé. On va s'y habitué assez facilement je pense. Reste toujours la mise en garde importante. Le licencié ayant la possibilité de renouveler sa licence directement via internet ou l'appli FFBT, lorsqu'elle arrive au club, via Weblice, si vous l'incluez dans un bordereau sans qu'il y ait eu paiement, elle sera validée par la FFBT. Vous n'aurez alors, plus aucun recours pour récupérer votre dû, si ce n'est qu'elle sera automatiquement débitée de votre compte. Alors assurez-vous du paiement avant envoi.

Précision importante, l'élément de base pour le renouvellement de la licence est le certificat médical. Sans ce document, il est impossible d'établir une licence.

La cotisation de la FFBT est comprise entre (50 € et 200€)\* + 60 € pour le Comité Régional.

**\*Minimum 50€, à partir du 51° licencié 1€ par licencié, au-delà de 200 licenciés 200€.**

Le prix de la licence Adulte pour 2024 est de 65€. Pour les jeunes, il reste à 30€. Il faut ajouter les 2€ au titre de la défense des clubs. Pour ceux qui désirent une couverture supérieure, l'assurance à 6€ ou 8€ suivant l'option choisie.

**Il faut ajouter 12€ pour l'abonnement à la revue qui devront être réglés avec la licence!!**

La cotisation "Fond de Défense des Stands" est maintenue à 2€. Chaque tireur verse 2€ lors de la prise de licence, chaque club verse 2€ par licencié, le Comité Régional verse 2€ par licencié et enfin la FFBT verse 2€ par licencié.

La cotisation Comité Régional est de 60€ (A.G 2014). Pour 2024, elle vous sera prélevée avec votre premier bordereau d'envoi de licences à la Fédération. Pour ceux qui l'auraient oublié, **je vous rappelle que cette cotisation doit OBLIGATOIREMENT être réglée.** Mais maintenant avec le prélèvement direct par la FFBT, vous ne pouvez plus y échapper.

Les assurances journalières sont dématérialisées, via l'application FFBT, sur support numérique (Smartphone, tablette ou ordinateur). Vous devez automatiquement procéder au contrôle FINIADA (c'est une application de la loi de Juin 2019, modifiée en Juillet 2020). Nous attirons votre attention sur le fait qu'il faut bien aller jusqu'au bout de la procédure pour finaliser cette assurance. Dans le cas contraire, le tireur en serait dépourvu et en cas d'accident vous serez tenu pour responsable.

Le prélèvement se fait directement sur votre compte Weblice, avec une cession de 1,50€ pour le club et 0,50€ sont reversés au Comité Régional. Règlement chaque trimestre.

Le calendrier déjà préparé lors de la réunion du Comité Directeur du matin est complété avec les attributions des Compétitions à chaque Club qui en avait fait la demande au préalable. Vous le trouverez en annexe, présenté sous la forme d'un calendrier "Fosse" et un calendrier "Parcours".

Rappel de 2023 :

Avant d'aborder les Championnats et les diverses compétitions régionales, une précision importante du point de vue tarifaire. Au vu des diverses augmentations des matériaux et des dispositifs utilisés, la FFBT propose une augmentation générale des tarifs compétitions de 5€. 3€ pour le club organisateur et 2€ pour le Comité Régional. Au vu de l'état général des finances de notre Comité Régional, il a été décidé en réunion de Comité Directeur de réduire la part du Comité Régional afin de ne pas augmenter les tarifs. Toutes les charges seront supportées par le Comité Régional. Un point sera fait en fin de saison sur l'état des finances. Cette proposition est votée à l'unanimité par l'A.G.

### **Championnats de Ligue :**

### **INSCRIPTIONS aux Championnats de Ligue :**

Depuis qu'un contrat a été signé avec la société « InscriptionWeb » en Novembre 2019, avec l'accord du Comité Directeur, les inscriptions se font sur internet.

**Désormais les inscriptions se feront directement sur le site de cette société ( avec un lien sur le site du Comité Régional), avec paiement en ligne par Carte Bancaire.** Le tireur qui désirera participer à un Championnat de Ligue devra s'engager directement de cette manière. **Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au vendredi soir de la semaine précédant la Compétition (soit dix jours avant).** Ensuite, le tirage au sort sera effectué par la personne habilitée au sein du Comité Directeur et ce tirage au sort sera mis en ligne sur le site Régional et envoyé aux Clubs pour diffusion à leurs tireurs.

**Après la fin des inscriptions en ligne, il ne sera pris AUCUNE INSCRIPTION supplémentaire (et ce, quelque soit le motif avancé).**

*Le fichier de la Compétition sera transmis au Club organisateur le mardi soir au plus tard. Afin que celui-ci puisse imprimer les dossards, les feuilles de marque.... Et tous les documents nécessaires à l'organisation du Championnat.*

**Le règlement des engagements au Club organisateur sera ensuite transmis par virement dans les quinze jours qui suivent la fin de la Compétition.** (Merci aux Clubs Organisateurs de transmettre un RIB à notre trésorier).

**NOUVEAUTE :** Pour 2024, *les réservations de repas se feront sur le site, en même temps que l'inscription.* Le prix arrêté est de 17€ le repas (Entrée, Plat, Dessert, Eau et Café compris). La commission retenue par InscriptionWeb sera réglée par le Comité Régional. Les 17€ seront reversés au club organisateur. **Aucune réservation de repas ne se fera le jour de la Compétition (pensez à vos accompagnants).**

En 2023, le système a bien fonctionné. Par contre les inscriptions ont été faites tardivement. ENCORE !!

**Nous sommes conscient que cette formule perturbe encore quelques uns de vos licenciés. Aussi avons-nous besoin de votre aide précieuse auprès d'eux.** Pensez à inciter et n'hésitez pas à rappeler aux tireurs de s'inscrire pour les Championnats, car aucune inscription ne sera faite après la fin de session internet !!!

#### TARIFS DES CHAMPIONNATS DE LIGUE:

La répartition est la suivante :

	<b>Prix</b>	<b>Plateaux</b>	<b>Organis.</b>	<b>C.R.</b>	<b>FFBT</b>
F.U. – D.T.L.	<b>€ 45</b>	= € 24(21)	€ 7.30	€ 5.70 (8.70)	€ 8.00
P.CH.	<b>€ 52</b>	= € 31(28)	€ 7.30	€ 5.70 (8.70)	€ 8.00
C.S.	<b>€ 52</b>	= € 31(28)	€ 7.30	€ 5.70 (8.70)	€ 8.00
E.S.	<b>€ 43</b>	= € 30(27)	€ 7.30	€ 5.70 (8.70)	

[+3€ pour le Club organisateur (résultat des décisions 2023)]

**Désormais, le montant total (F.U ou DTL : 45€, PCH ou C.S: 52€, E.S : 43€) est à régler lors de l'inscription. Les Dames ne règlent que les plateaux et les jeunes ont accès gratuitement aux Championnats de Ligue. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence.** (Décision A.G 2018.).

Les entraînements la veille de la Compétition, pour les tireurs inscrits ainsi que pour les arbitres ne doivent en aucun cas excéder: **€ 6,00** pour les F.U./D.T.L et **€ 8,70** pour les P.CH./C.S./E.S **Pour bénéficier de ce tarif, signalez votre participation au Championnat du lendemain en cas d'oubli, cela évite les problèmes !!**

Il est rappelé que les Dames et les Juniors/cadets ne paient pas l'engagement des Championnats de Ligue, les Dames doivent régler les plateaux, ceux des Juniors/Cadets sont payés par le Comité Régional. **En ce qui concerne les Championnats Départementaux, les plateaux sont dus par tous.** (Il serait bien que les Comités Départementaux paient ceux des Juniors/Cadets).

#### **RAPPEL:**

Des BARRAGES doivent être tirés dans toutes les séries et catégories, sauf pour les équipes.

#### **Organisation des Championnats de Ligue 2024.**

**F.U: - 2Fosses.** *(Au vu de la baisse de participation à la F.U il a été décidé de tenter d'organiser sur un stand à deux fosses. Ceci afin d'ouvrir à d'autres clubs et de diversifier les possibilités en variant les lieux.)*

*Avec un maximum de 84 tireurs par journée.*

- **Le Samedi:** - Les 2°, 3°, 4° séries, Juniors & Cadets.

- **Le Dimanche:** - Les autres séries et catégories.

**D.T.L:** - 4 Fosses .

- **Le Samedi:** - Les 2°, 3°, 4° séries, Juniors & Cadets.

- **Le Dimanche:** - Les autres séries et catégories.

**Parcours:** - 6 ou 8 Postes de tir *(suivant les disponibilités du stand, avec une préférence pour 8 postes).*

- **Le Samedi:** - Les 2°, 3° et 4° séries

- **Le Dimanche:** - Les autres séries et catégories.

*Pour 2024, le Championnat de Parcours sera organisé sur des lignes de 3 Postes. Il est évident que dès que les installations du Stand le permettront, on reviendra à une organisation conventionnelle sur des lignes de 4 postes (Stand de Falaise,.....).*

**C.S:** - 4 Compaks.

- **Le Samedi:** - Les 2°, 3° et 4° séries

- **Le Dimanche:** - Les autres séries et catégories

**SI LE NOMBRE D'INSCRITS au Parcours ou au Compak Sporting n'excédait pas 132, la compétition serait organisée en une seule journée !!** Mesure adoptée à l'unanimité de l'A.G.2009.

**Il sera procédé à deux remises, une le Samedi soir et une le Dimanche soir, celle-ci incluant le scratch et les équipes. Les tireurs ne tirant pas le jour prévu, seront tous classés hors-concours, ils n'apparaîtront qu'au scratch, ceci afin de pouvoir participer aux Championnats de France !! Les tireurs Hors-Concours ne pourront faire partie d'une équipe de Club. ET NE POURRONT PARTICIPER A AUCUN PODIUM.**  
(Adopté à l'unanimité).

2023 a vu se créer une polémique concernant certaines catégories. Il avait été précisé aux Championnats de Ligue que les Séniors étaient dotés en A et en B puisqu'il n'avait pas été fait de communication sur ce cas. Désormais, comme pour les Dames, toutes les compétitions ne verront qu'un seul classement Sénior ! Les séries A et B ayant été créées pour les distributions aux Championnats de France.

**Attention, lors de la remise, seul les récipiendaires présents recevront leur médaille!!**

**Désormais, les équipes de Club de 3 tireurs** seront composées automatiquement et seront prises en compte, **uniquement si l'engagement d'une équipe a été réglé avant la fin du premier tour de la compétition.** Notre système d'inscription en ligne ne permettant pas d'inscrire les équipes, celle-ci devra être réglée le matin de la compétition. Merci d'y penser. L'inscription de chaque équipe est de **€15.00**. Avec la mise en place de ce système, un Club ne peut inscrire qu'une seule équipe par Championnat.

**A compter de 2023,** tout Club qui aura un minimum de trois inscrits se verra classé automatiquement en équipe de Club. A moins qu'il n'ait manifesté son désir de ne pas participer à ce classement. Soit par mail avant la Compétition, soit en le signalant le samedi matin avant la fin du premier tour. Sinon, il se verra réclamer d'office la somme de 15€.

### **Le Montant des équipes revient au Comité Régional.**

Il est rappelé que tout tireur qui abandonne un Championnat de Ligue, se fait inscrire et ne se présente pas sans motif sera sanctionné et s'il récidive ne **pourra tirer le Championnat l'année suivante.**

L'organisation de telles compétitions demande un minimum de sérieux, aussi bien de la part des organisateurs que de la part des tireurs !!!

**Tirage au Sort et Horaires** : Sont fait par la personne du Comité Directeur du Comité Régional habilitée. **Elle fait suivre par Email aux Présidents de Clubs qui après réception ont à charge de faire suivre par Email aux tireurs concernés.** Les tirages au sort et horaires de passage sont consultables sur les sites Internet des Clubs et du Comité Régional par tous.

Les Clubs qui acceptent une compétition de Ligue pour la première fois ou pour une nouvelle discipline, devront obligatoirement organiser un Concours dans cette même discipline, afin qu'une vérification de l'ensemble des Installations conformes aux règlements, puisse être effectuée. [Cette année, au vu du calendrier très chargé, ceci ne sera pas possible,] une vérification des installations pourra avoir lieu lors d'une visite d'un membre du Comité Directeur ou d'un arbitre mandaté à cet effet.

Aucun entraînement d'une autre discipline ne peut avoir lieu le jour du championnat, tant que la remise des Médailles n'est pas terminée, ceci en respect du cahier des charges national.

Si le stand souhaite organiser un Pool Shoot, le Comité Directeur propose les règles suivantes:

-Un *Pool Shoot*, peut être organisé lors d'une compétition de Ligue. Dans les conditions suivantes. Tout d'abord il faut *l'accord du Responsable de la compétition*. En cas de réponse positive, *il ne peut commencer qu'après la fin du Premier tour et doit être terminé dès la fin du dernier tour de la compétition*. Il ne doit en aucun cas gêner le bon déroulement de la compétition. Cas, où, s'il le juge opportun, le Responsable peut demander l'arrêt définitif de ce concours et une sanction sera prise envers l'organisateur. Approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Jury de chaque compétition devra obligatoirement être constitué, dans la forme prévue au cahier des charges fédéral et être composé d'un Représentant des Tireurs qui devra siéger à la commission de discipline pour le Championnat concerné, dans le cas où celle-ci serait saisie. Les coordonnées du Médecin de Garde le jour de la compétition devront être affichées sur le stand.

**RAPPEL :** Lors des différents Championnats et Trophées, **toute réclamation devra être faite, comme prévu au cahier des charges nationales, par écrit et accompagnée de la somme de 30€.**

Les dossards pour les Championnats de Ligue sont obligatoires.

**RAPPEL :** Pour toute Compétition inscrite au Calendrier (Comité Régional ou FFBT), la possession d'une licence en cours de validité est OBLIGATOIRE.

**De même qu'il est totalement interdit d'organiser un concours dans une même discipline ou discipline connexe, le jour d'une Compétition Officielle.**

**Les Championnats Départementaux** sont sous la responsabilité des Comités Départementaux. Une précision à ce sujet, le Comité Départemental attribue les Championnats aux différents stands de son département, mais les dates des Championnats sont fixés par le Comité Régional! (Précision apportée par la FFBT, voir Cahiers des Charges Fédéral). Suite aux décisions prises lors de la Réunion du Comité Régional du 08/11/2019, les dates sont impératives et ne peuvent être modifiées, sauf croisement entre les disciplines associées. Il n'y a aucun problème, si le Championnat se déroule le samedi, (pour des raisons de disponibilités d'ouvertures, par exemple). Pour 2024, une dérogation a été donnée au stand de Jumièges, le stand étant fermé le week-end prévu. Des accords avec la Mairie fixent un calendrier d'ouvertures (tous les quinze jours) pour l'année et n'admet pas de modification (décalage...).

Le tarif indiqué ci-dessous est le **maximum** à appliquer. Il est recommandé que tous les Départements s'alignent sur le même prix.

F.U./D.T.L. : **€32** pour 100 plateaux P.CH./C.S. : **€43** pour 100 Plateaux. Ces tarifs inclus le montant de l'engagement. Montant auquel il convient d'ajouter la cotisation au Comité Départemental, celle-ci étant 1€ à 2€ / tireurs.

Equipes de Club : 15€.

Chaque Club organisateur des Championnats Départementaux devra envoyer **les résultats sur papier**, ou par mail, après extraction au format PDF sur le logiciel HKTrap, dans la semaine qui suit, au Secrétaire de la Ligue, Lionel TOURGIS, ainsi qu'au Trésorier et au Président.

**Précision supplémentaire :** Pour les résultats, cliquer sur « tous Classements », ensuite sélectionner les catégories et séries du Championnat. Faire imprimer et « extraction PDF ». Ainsi les résultats complets sont envoyés en une seule fois et pour la mise en ligne, cela facilite le travail, car sinon il faut refaire la manip autant de fois qu'il y a de pages !

#### TARIFS DES TROPHEES:

	Prix	Plateaux	Dot. Jour	C.R
TROPHEE :	€40	€30 (27)	€7.60	€2.40 (5.40)
TROPHEE COMPAK S. :	€47	€37 (34)	€7.60	€2.40 (5.40)

**La dotation jour servira à payer les plateaux pour les Juniors et les Cadets, ceux-ci bénéficieront désormais de la gratuité lors de leur participation. (Décision de l'A.G. 2008 à l'Unanimité).**

**Comme pour les Championnats de Ligue, le montant total (40€ ou 47€) est à régler à l'inscription et aucun remboursement ne sera fait en cas de non participation.**

**Le montant à régler pour l'équipe de Club est de 15€.**

**Les inscriptions se feront de la même manière que pour les Championnats de Ligue, directement sur le site internet utilisé à cet effet, avec paiement sécurisé en ligne.**

**Le Challenge DECAENS, au vu du manque d'intérêt pour cette compétition, elle est supprimée. Elle sera remplacée désormais par un Trophée de Trap One.**

**Le Trophée de Normandie :** Le Trophée de Fosse Universelle et de Trap One sont limité à 84 inscrits et celui de DTL limité à 70 inscrits. Ils sont OPEN, autrement dit ouvert à tous. Chaque Département de la Ligue devra à tour de rôle en assurer l'organisation dans la mesure du possible.

Depuis 2000, le Comité Régional fournit un Trophée qui sera remis en jeu chaque année et devra être gagné **deux** fois de suite par un tireur du même club pour être conservé. L'arbitrage se fait de la même façon que pour les Championnats de Ligue.

**Trophée de Normandie de (Compak Sporting).** Cent plateaux de CS ou de PC, il se déroule en Open. Il a été décidé de l'organiser une année sur deux en Parcours de Chasse. Donc en 2024, il sera en CS.

Le Comité Régional fournit un Trophée qui est remis en jeu chaque année et devra être gagné **deux** fois de suite par un tireur du même club pour être conservé. L'arbitrage se fait de la même façon que pour tous les Championnats de Ligue.

Le Comité Régional fournit médailles et coupes. Les diplômes doivent être imprimés par le Club organisateur, sur du papier de fort grammage (160 ou 250 gr). Les résultats des Compétitions devront être affichés sur un Tableau ou un écran suivant le mode d'organisation.

**Le Cahier des Charges est obligatoire**, pour toutes les compétitions. Le Club qui n'aurait pas retourné celui-ci, un mois avant la Compétition, se verrait retirer celle-ci. En cas de problèmes liés à l'organisation qui serait dus au stand organisateur, une retenue sera faite sur le montant des redevances versées par le Comité Régional au club.

**RESULTATS :** Les résultats de chaque compétition **doivent être envoyés**, à **chaque Club ayant des tireurs engagés, par mail**, ainsi qu'au Président du Comité, au Trésorier et au Secrétaire pour les classements, **ainsi qu'à la F.F.B.T. pour la F.F.B.T, penser à envoyer le fichier Internet (Extraction en CSV) pour que les résultats figurent sur le site Fédéral !!** Obligatoire pour pouvoir s'inscrire au Championnat de France.

Le Tireur ayant abandonné ou ne s'étant pas présenté (sans motif valable) sera sanctionné. Cette mention devra figurer sur les feuilles du tirage au sort des planches de tir adressées à chaque tireur.

Un tireur qui pour une raison quelconque abandonnera au cours d'une compétition ne pourra le faire qu'en ayant été examiné sur place par un médecin présent ou en se présentant au médecin de service désigné par le club organisateur ou le jury.

Si un tireur est inscrit au Championnat de Ligue et qu'il ne participe pas, mais qu'il a prévenu son club ou le club organisateur de son absence. Il n'y aura pas sanction, si toutefois l'excuse est valable et pas du genre je ne serai pas là parce que je ne tire pas en même temps que Machin.

**En cas d'abandon sans motif valable, le tireur sera interdit de compétition l'année suivante.** (Décision unanime de l'A.G.2010)

**Catégories :** Vous êtes invités à vous reporter aux renseignements figurant sur la licence ou Weblice.

**Attention, à compter de 2023 la Fédération a décidé d'adopter les nominations de la FITASC afin d'éviter les confusions. Donc désormais les Catégories sont : Man (F, 1°, 2°, 3° et 4°), senior (A & B), Vétéran, Master... Il n'y a pas de changement pour les Juniors, Cadets et Dames.** Le Comité Régional Normandie a décidé qu'il n'y aurait qu'une seule catégorie Sénior. (Voir§ plus haut).

**Arbitrage :** le remboursement des frais des Arbitres est resté le même qu'en 2023. Il est de €100 (~~€90~~) par jour, dont €30 (~~38~~) par le Club et €70 (~~52~~) par le Comité Régional, le repas de midi est OFFERT PAR LE CLUB (décision A.G.1999 à l'unanimité !), plus € 0.50 du km.(aller/retour – Domicile/Stand), dû par le Club, pour l'Arbitre responsable qui se déplace la veille pour tracer (ou régler les fosses\*).

\*Les fosses pouvant être tirées à l'entraînement sur les trajectoires de la compétition, le club prend contact avec le responsable pour qu'il règle celles-ci en cours de semaine.

Fosses : 2 Arbitres par fosse

Parcours de Chasse: 6 Arbitres pour 4 Postes. (12 Arbitres pour 8 postes.)[9 arbitres pour 6 postes(2024)]

Compak: 4 compaks : 2 Arbitres par C. S.

**L'indemnisation de pullage (20€ par jour), n'est due par le club que pour le Parcours de Chasse et l'English Sporting. Pour les autres disciplines, la gestion des pulleuses est assurée par les arbitres sans aucune compensation financière!**

Remarque, le Comité Régional augmente sa participation, celle du Club est allégée (30€ au lieu de 38€).

Le Comité Régional a décidé que le repas (25€ maximum) le jour de l'Assemblée Annuelle des arbitres leur serait offert. Les déplacements pour se rendre à cette même Assemblée, seront défrayés, à condition que ceux-ci fassent un maximum de covoiturage, avec leurs proches voisins.

**FINIADA** : Accès au fichier des interdits de possession d'armes. Ce fichier est en consultation permanente. Et si la licence ne peut être délivrée ou doit être réclamée pour annulation, suite à l'inscription du demandeur sur celui-ci il n'y aura aucun remboursement. Mais le plus important me paraît être l'inscription dans ce fichier, qui peut intervenir à tout moment suite à une décision de justice pour une infraction bénigne.

Attention, les informations fournies aux Présidents de Club sont CONFIDENTIELLES !!!!

**SIA** : Depuis le début de l'année 2022, le S.I.A, râtelier numérique est en train de se mettre en place. Vous devrez tous vous y inscrire. Toutes les démarches étant dématérialisées, il sera le Sésame pour nous tous. Il faudra créer un compte personnel sécurisé. Beaucoup de retard ayant été pris, il faudra attendre le second trimestre 2024 pour les tireurs de Ball-Trap.

Pour tous renseignements : INTERIEUR.GOUV.FR/ARMES

**RGPD** : Le règlement qui encadre la préservation des données personnelles, vous ne devez conserver aucunes données, et pour avoir accès à celles-ci vous devez y être autorisé par la personne concernée.

**Logiciel HKTrap**: Pour les Clubs qui le désirent, il peut être acheté via le formulaire de commande disponible sur le site Fédéral.

Il n'est pas prévu de formation en 2024, pour ceux qui rencontrent des difficultés dans son utilisation, je reste disponible, soit par téléphone ou dans le pire des cas en me déplaçant (doit rester exceptionnel).

**Rappel important** : Tout Club qui postule à l'organisation d'une compétition (Championnat de Ligue ou Trophée) doit être autonome dans la gestion des classements sur HK Trap.

**Le site Internet du Comité Régional** : Vous disposez maintenant d'un site Internet pour y récupérer quelques informations. Il a été créé par Jessy TREMPU et c'est notre Ami Alphonse MARIE qui assure la maintenance. Si vous voulez y trouver des infos, il va falloir penser à m'en faire suivre. Sinon, vous pouvez y trouver les renseignements concernant les différentes compétitions de Ligue, ainsi que les Trophées et Challenges. Pour le reste, si vous nous faites parvenir un lien avec vos sites respectifs, nous les mettrons sur ce site afin que les renseignements puissent être récupérés directement à la source. Avec le RGPD il devient difficile de faire de l'information sans diffuser de données personnelles, donc avec ce système, uniquement les données que vous souhaitez seront consultables.

L'Adresse de celui-ci est : [www.ligue-de-normandie-ball-trap.fr](http://www.ligue-de-normandie-ball-trap.fr)

Ce sera aussi le Sésame pour s'inscrire aux Championnats de Ligue, Open et Trophées.

**Aide aux Jeunes : Le compte-rendu sera envoyé par Email aux responsables de Clubs, charge à eux d'en assurer la diffusion à leurs licenciés.**

Les fonds disponibles seront utilisés en priorité pour doter chaque Junior et Cadet qui participera aux Championnats de Ligue. Le montant du bon d'achat était de 25€ (décision de l'A.G.2018, à l'unanimité) par jeune. Il est désormais de **30€** et sera distribué, comme par le passé, le matin des Championnats, il sera utilisable pour acheter des cartouches dans un certain nombre de magasins ayant accepté de les prendre en compte. De plus les engagements aux Championnats de France sont remboursés et les participations aux Championnats de Ligue sont pris en charge par le Comité Régional.

**Inscriptions aux Compétitions Fédérales** : Vous êtes maintenant habitués à vous inscrire directement sur le site Internet de la Fédération ([www.ffbt.asso.fr](http://www.ffbt.asso.fr)), le site est sécurisé et accepte votre paiement par carte bancaire. **Ceci concerne les présélections, les sélections nationales et les championnats de France.**

**Dopage**: Même si notre Sport n'est pas vraiment concerné par ce FLEAU, ne soyez pas étonnés de voir lors d'un Championnat Départemental ou Ligue un Docteur **avec** un ordre écrit lui stipulant de procéder à un tel contrôle sur tel et tel tireurs.

D'autre part, la liste des produits interdits peut être consultée à tout moment par les tireurs afin de se renseigner sur le site Internet du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

**En ce qui concerne les tireurs qui prennent des produits pour se soigner, il est impératif de monter un dossier près de l'AFLD pour éviter une procédure disciplinaire en cas de contrôle.**

**La Revue:** La Normandie n'y apparaîtra que si les clubs organisateurs de compétitions et concours y envoient des photos et comptes-rendus (via la F.F.B.T).

**Dérogations :** « Je vous rappelle qu'il n'est plus délivré de dérogation par la F.F.B.T. pour participer aux Championnats de France ». Si vous ne participez pas au Championnat de Ligue de la discipline, vous pourrez participer au Championnat de France uniquement en Hors-concours et ce, si toutefois il reste des places disponibles à la fin des inscriptions.

**Mutations :** Dans ce domaine, il y a eu, avec l'informatisation des licences et Weblice, une évolution énorme. Désormais, le licencié doit via son compte sur le site Fédéral, faire sa demande de mutation. Celle-ci sera directement prise en compte, à partir du moment où elle est faite avant le 31 Octobre de la saison en cours.

**Écoles de Ball-Trap:** Les Écoles de Ball-Trap sont maintenant en place. Un certain nombre de Clubs Normands ont répondu présent et je les en félicite. Il est utile d'encourager les autres à faire de même.

Il est à espérer que les indécis vont finir par adhérer à ce système, qui même s'il ne vous paraît pas parfait a le mérite d'exister et a été difficile à concocter. De plus en y adhérant, vous pourrez aider à le faire évoluer et à corriger les manques qui peuvent exister.

Aujourd'hui, il faut être « École de BT » pour que les Jeunes et les Dames continuent à pouvoir bénéficier des Cartouches Fédérales. Même si des Initiateurs Libres existent dans vos Clubs, ils perdront leur qualification si votre Club n'est pas « École ».

Une Formation d'Initiateurs de Clubs est en train de se mettre en place pour 2024. Elle se déroulera sur deux jours. 1° Journée à Orbec le samedi 9 Mars.

2° Journée à Falaise le samedi 30 Mars.

Concernant les Clubs labellisés, la configuration idéale, est d'avoir deux Initiateurs actifs. Afin d'éviter une surcharge ne reposant que sur une personne. De plus en cas de départ de l'un des deux vers un autre club, vous restez à pouvoir assurer l'école et l'accueil.

J'attire votre attention sur un point important. Toute licence non renouvelée entraîne la perte de toutes les qualifications acquises auparavant (Arbitre, Initiateur....).

**Atelier Préparation Mentale :** A la demande de certains tireurs normands, il a été mis en place l'organisation d'une journée sur ce sujet. Elle sera animée par le Docteur Richard Saint-Germain, Médecin Fédéral. C'est l'un de ses thèmes préférés et il est à ma connaissance très apprécié lors de ses interventions sur ce sujet. Le coût de l'inscription a été arrêté à 30€ par inscrit, à régler à l'inscription (chèque à l'ordre du Comité Régional). La participation a été bloquée à 30 personnes, mais cela peut être plus ou moins! Autre remarque importante, j'ai pris des contacts pour cette organisation, à la demande de quelques uns d'entre vous. Ce que j'aimerais, c'est que la participation soit importante, voire la session complète. Sinon, à quoi bon faire déplacer quelqu'un qui est comme nous tous un bénévole et lui faire perdre son temps !!

Pour pouvoir demander des subventions et pour la plupart des démarches, vous devez maintenant avoir un numéro SIRET ou SIREN, suivant les cas. INSEE Rouen.

**Déplacements :** Suite à la décision prise par le Comité Directeur lors de sa réunion du 28/09/2007, désormais les membres de celui-ci seront indemnisés lors de leur déplacement aux réunions.

Tarif des déplacements, afin de s'aligner sur la F.F.B.T, le tarif du km du Comité Régional est porté à 0,50€ depuis le 1° Janvier 2023 étant donné qu'il suit l'évolution de celui de la FFBT.

**Une info avant de terminer: n'oubliez pas que 2024 est année électorale pour notre Comité Régional. Donc prévoyez qu'en fin d'année, il y aura une Assemblée Générale Elective. Je vous encourage à y participer nombreux. (Samedi 23 Novembre 2024). Réservez cette date.**

## **Mérite Régional :**

Il doit être remis à des Bénévoles qui œuvrent dans les Clubs depuis de nombreuses années. Ce doit être la récompense du temps et du travail donné gracieusement pour les autres. Une mise en valeur du Bénévolat et de ceux qui s'y donnent. Je laisse maintenant la parole à Martine Delaunay (Présidente de la Commission Récompenses) pour remettre les Mérites Régionaux à des Bénévoles qui les méritent amplement et sans qui nos Clubs ne pourraient fonctionner et recevoir le plus grand nombre.

N'oubliez pas :

*Le travail des Bénévoles n'est pas rémunéré. Tout simplement parce qu'il n'a pas de prix !!!!!*

Ont reçus le Mérite Régional :

En 2023 : - Robert AVICE (BTC Le Plateau).  
- Jean-François COSTIL (Tir & Loisirs).  
- Daniel LEBESCONS (SBT Orbec).  
- Hubert LOUVARD (E.S.Falaise).  
- Jean-Luc PAVLECIC (BTC Andrésien).

Présidents de Club:

-Alex DUPARC (BTC Jumièges).  
- Jean-Claude QUILLET (ASTAC).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est déclarée close à 12h15.